Contrat d'Abonnement

N° Contrat*
A /__ / __ / __ / __ /
* Réservé à Experton

Entre:

SHERPA EXPERTON S.A.R.L. au capital de 10.000 €

8 rue des Frères Caudron

F-78140 Vélizy-Villacoublay

399 182 062 RCS Versailles

TVA intracommunautaire FR 09399182062

Organisme de Formation 11 78 04443 78

Et:

Vos coordonnées

Raison sociale : _____

Adresse :

Code postal : Ville : Téléphone :

Correspondant : ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Mr Nom et prénom : _____

Email du contact obligatoire : _____ Mobile : _____

***OUI**, je souhaite m'abonner à la solution DU-EC et déclare avoir pris connaissance des conditions contractuelles de cet abonnement. **Le Tarif 2015 est de 39,00 € H.T. par mois**.*

Pièces à retourner et signature

Je vous retourne :

1. Ce contrat dûment rempli, daté et signé
2. Les 2 pages de conditions contractuelles paraphées
3. L'autorisation de prélèvement dûment datée et signée
4. Un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B)

...Et je conserve une copie de ce contrat et de ses conditions contractuelles.

Fait _____, **le**_____

Signature, cachet et qualité du signataire

Conditions contractuelles de l'Abonnement

A retourner paraphé

1) OBJET DU CONTRAT

a) Le présent contrat commercial d'Abonnement DU-EC a pour objet la location du logiciel DU-EC ainsi que l'exécution de prestations de services (cf. article 1.b) par EXPERTON au profit du client pour les besoins de ses activités professionnelles.

b) Les prestations de services comprennent :

i) La mise à disposition systématique des nouvelles versions (mises à jour) du logiciel DU-EC.

Le CLIENT est prévenu par e-mail au fur et à mesure des sorties. Un espace de téléchargement, accessible aux abonnés permet depuis le site www.experton.com la récupération de ces mises à jour. EXPERTON ne fournit aucun support cédérom.

ii) L'accès au service d'assistance téléphonique EXPERTON lors de l'installation, de la prise en main, et de l'utilisation du logiciel DU-EC.

iii) La NEWSLETTER DU-EC avec les meilleures pratiques adaptées (fiches pratiques, vidéos, témoignages,…).

c) Précisions et réserves :

i) EXPERTON se réserve le droit de fixer le rythme de sortie des nouvelles versions (mineures et majeures) du logiciel DU-EC.

ii) Le service de télé-assistance vous guide et vous donne des conseils par téléphone pour résoudre les problèmes directement liés au logiciel DU-EC. EXPERTON s'engage à fournir une réponse à la question dans les 24H de l'appel du client.

iii) Les heures d'accès du service de télé-assistance sont les heures d'ouverture et de fermeture de la société EXPERTON, c'est-à-dire du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

iv) EXPERTON reste très vigilant à ce que le logiciel DU-EC ne soit utilisé que sur un seul et unique site géographique, par une seule et unique entité juridique, à l'exception des contrats multi-sites. Le client déclare avoir pris connaissance de cette réglementation.

Tout abus constituera un délit de contrefaçon dit de piratage passible de poursuites judiciaires.

2) DUREE DU CONTRAT

a) Le contrat est conclu dès la signature des présentes. La durée minimum de l'Abonnement DU-EC est d'une année (12 mois) à compter du 1er jour du mois suivant la signature (Ex : la date anniversaire d'un contrat signé le 12 Octobre de l'année N est donc le 1er Novembre de l'année N+1).

b) Puis, sauf résiliation de la part du client, son Abonnement DU-EC se renouvelle par tacite reconduction pour une nouvelle période de douze (12) mois et ainsi de suite.

c) Si le client désire résilier son contrat, il doit procéder à l'annulation de ce dernier au moins 1 mois (30 jours) avant la date anniversaire. Passée cette date 'butoir' de l'année en cours, le contrat se renouvellera pour une période de douze (12) mois et devra être dénoncé avant la prochaine date 'butoir'

d) Le client rédige un courrier simple de demande de résiliation qu'il lui suffit de faxer ou d'envoyer à EXPERTON avant la date 'butoir' de la période en cours. La prise en compte de la résiliation par EXPERTON est immédiate.

3) MODALITES D'EXECUTION DE L'ABONNEMENT DU-EC

a) EXPERTON met initialement à la disposition du client le logiciel DU-EC ainsi que les différents supports compris dans l'Abonnement DU-EC. Ces produits sont accessibles depuis l'espace téléchargements dans les jours qui suivent la signature du contrat. Des codes annuels d'utilisation sont immédiatement communiqués au client (valides 13 mois).

b) Puis, sauf rupture du contrat aux torts et griefs du client, EXPERTON apporte au client les prestations de service préalablement citées (cf. article 1.b).

c) Dans les 8 jours qui précèdent chaque date anniversaire EXPERTON communique au client son nouveau code de réabonnement du logiciel DU-EC pour la nouvelle période de douze (12) mois.

4) UTILISATION DU LOGICIEL DU-EC

a) L'utilisation du logiciel DU-EC est strictement réservée au client. Toute infraction à cette clause constitue un motif de rupture du contrat aux torts et griefs du client.

b) Le logiciel DU-EC ainsi que les autres produits (Lettres, Kits méthodologiques, etc.) ne devront pas être restitués à l'issue du contrat ; toutefois, l'utilisation du logiciel DU-EC sera rendue impossible dès la résiliation du contrat du fait des codes de réabonnement qui cesseront d'être communiqués.

5) PRIX

a) Le prix de l'Abonnement DU-EC est établi au jour de la signature du contrat par référence au tarif EXPERTON en vigueur ce même jour.

b) En cas de modification du tarif de l'abonnement, le client en sera informé au moins un mois avant sa prochaine date 'butoir' de résiliation. A défaut de résiliation de sa part, le client sera réputé avoir accepté l'augmentation de tarif.

Conditions contractuelles de l'Abonnement

A retourner paraphé

6) FACTURATION DES ABONNEMENTS
a) L'abonnement DU-EC donne lieu à une facturation selon les prix définis dans l'article 5.a.
b) Les modalités de facturation sont les suivantes :
i) la première facture est envoyée par courrier dans les jours qui suivent la signature de l'abonnement.
ii) les autres factures sont envoyées dans les jours qui suivent la date anniversaire.

7) CONDITIONS DE REGLEMENT DES FACTURES
a) Les règlements sont **mensuels**. Le mois entamé au jour de la signature du contrat est gratuit pour le client. Le premier mois de location payant est donc le suivant. Les paiements sont annuels, d'avance et obligatoirement par prélèvement automatique. Chaque prélèvement s'effectue le jour de la date anniversaire.
b) Tout défaut de règlement autorise EXPERTON à suspendre immédiatement l'exécution de l'Abonnement Service et à prendre toute mesure conservatoire pour sauvegarder ses intérêts, la facturation continuant de plein droit.

8) MODE DE PAIEMENT
a) Comme mentionné à l'article 7.a, le mode de paiement s'effectue obligatoirement par prélèvement automatique.
b) En cas d'incidents bancaires du fait du client, les frais supportés par EXPERTON seront facturés au client.

9) RESPONSABILITE D'EXPERTON
a) En aucun cas la responsabilité d'EXPERTON ne pourra être engagée pour tous dommages, de quelque nature qu'ils soient, survenant à l'occasion de l'utilisation du logiciel DU-EC, des manuels et autres produits mis à la disposition du client.
b) Le client renonce, en conséquence, tant pour lui même que pour ses préposés, à mettre en cause la responsabilité d'EXPERTON, et garantit EXPERTON contre toute réclamation émanant de ses préposés ou de tiers.

10) CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU LOGICIEL DU-EC ET DROITS D'AUTEUR
a) Les conditions générales d'utilisation du logiciel DU-EC, ainsi que les droits d'auteurs, sont ceux qui sont explicitement présentés dans le manuel d'utilisation du logiciel DU-EC.
b) Le client déclare avoir pris connaissance de ces conditions et de ces droits au jour de la signature du contrat.
c) La concession des licences est particulière au contrat DU-EC. Elle est clairement explicitée aux articles 1.b et 1.c du présent contrat.
d) Les configurations matérielles et logicielles nécessaires à l'utilisation de DU-EC, sont clairement explicitées dans le chapitre « Configuration nécessaire » de leur manuel d'utilisation respectif. Le client déclare avoir pris connaissance de ces chapitres au jour de la signature du contrat.

11) OBLIGATION D'INFORMATION PAR LE CLIENT DES MODIFICATIONS DANS SA SITUATION JURIDIQUE OU PROFESSIONNELLE
a) Le client s'engage à prévenir EXPERTON par lettre recommandée des modifications intervenant dans sa situation juridique ou professionnelle (vente de sa société, changement d'adresse, etc.). Ces modifications feront l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

12) RESILIATION DU CONTRAT A L'INITIATIVE D'EXPERTON
a) EXPERTON se réserve le droit de rompre le contrat DU-EC sans motif de sa part par lettre recommandée avec avis de réception, adressée avant la date « butoir » de la période en cours avec effet au dernier jour de la période.

13) LITIGES
a) De convention expresse entre les parties, le présent contrat est soumis au droit français. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu concernant en particulier sa validité, son interprétation, son exécution ou sa résiliation seront soumis au tribunal de commerce de VERSAILLES (78).

Autorisation de prélèvement

Remplir les cases ❶❷❸❹ ainsi que les numéros du compte à débiter.

Datez, Signez et n'oubliez pas de joindre votre RIB.

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Experton à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Experton

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : FR27ZZZ587926

Débiteur :

Votre Nom

Votre Adresse

Code postal Ville

Pays

Créancier :

Nom Experton

Adresse 8 rue des Frères Caudron

Code postal 78140 Ville Vélizy-Villacoublay

Pays FRANCE

IBAN

BIC

Paiement : [X] Récurrent/Répétitif [ ] Ponctuel

A :

Le :

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.

Pour accélérer la procédure, scannez le document complété + le RIB et envoyez le tout par mail à p.ducloux@experton.com.